

TOMBOLA DES JUNIORS DU FC DONZELLE 2024 - Règles du jeu

Les juniors du FC Donzelle, volées 2012 et 2014, participeront à Pâques 2025 à un tournoi international de football à Majorque. Ils seront opposés aux plus grandes équipes européennes, tels que le Barça, Liverpool ou Chelsea !

La totalité du bénéfice de la tombola sera donc utilisée exclusivement pour le financement de cette formidable expérience!

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE SOUTIEN !

- **Prix du billet de tombola** : CHF 5.-
- **Vente des billets** : Les billets sont en vente auprès des joueurs du FC Donzelle dès le 14 septembre 2024 à la Fête des vendanges de Russin.

Les acheteurs doivent indiquer leurs coordonnées sur le talon du billet de tombola qui restera en mains des organisateurs jusqu'au tirage au sort.

- **Valeur des lots** : plus de CHF 5000.-, comprenant notamment un bon pour une année de cours à Vernier Dance, un pack apéro à la Russinette, un aspirateur Miele, de nombreux bons pour des loisirs à Genève, tels qu'Airloop, Gravity park, Grimper.ch, On'Kart, des bons pour se régaler dans des restaurants et bien d'autres !

La liste complète est disponible sur le site du FC Donzelle www.fcdonzelle.com

- **Nombre de lots** : + de 120 lots
- **Nombre de billets à vendre** : 2000
- **Tirage au sort** : le tirage au sort aura lieu en présence d'un responsable du club le dimanche 17 novembre 2024.

Un procès-verbal du tirage au sort sera dressé. La liste des numéros gagnants sera publiée sur le site internet du FC Donzelle www.fcdonzelle.com.

- **Retrait des lots** : les lots seront à retirer à la buvette du Stade du Moulin à la Plaine, le samedi 23 novembre 2024 de 10h à 16h. Les gagnants des lots non retirés pourront nous contacter jusqu'au 30 novembre 2024 par email à boutique.fcdonzelle@gmail.com pour convenir d'une date de remise du lot. Passé ce délai, les lots ne pourront plus être réclamés et seront tirés au sort parmi des membres et joueurs du FC Donzelle. Aucun lot ne sera expédié aux frais du club.

(Tombola autorisée par la PCTN, Canton de Genève, le 9 septembre 2024)